



> ENTRETIEN DU DOMICILE...

Il y a ce tas de linge propre qui augmente de jour en jour : retour de vacances, les cousins qui ont dormi ici avant de rentrer chez eux, des draps, des serviettes, et chemises, pantalons, petites robes, tee-shirts, polos... tout ça qu'il va falloir ranger en attendant l'été prochain... Mais quand vais-je trouver le temps de repasser cette montagne ? Angoisse, recul, plus tard, toujours plus tard... Mais non, Eureka, un coup de fil à AIDADOMI et tous les soucis s'envolent, le tas disparaît comme par magie. La magie AIDADOMI.

En toutes circonstances, pour deux heures ou pour six mois, pour un service unique ou pour un service hebdomadaire, pour toute une gamme de travaux, nous trouvons avec vous une formule adaptée à vos demandes. Nous mettons à votre disposition un personnel spécialisé dans la mission requise.

De bonnes raisons de faire appel à AIDADOMI >

- > Il y a des moments, des circonstances où il est difficile de faire face à toutes les tâches du quotidien. 24 h par jour ça ne suffit pas toujours.
- > La réduction du temps de travail ? A la maison, ce n'est pas vraiment ça. Comment être plus disponible pour ses proches, s'occuper de soi ?
- > Il y a aussi des tâches que nous ne savons ou n'aimons pas faire, à chacun ses spécialités...

50%
réduction
d'impôts

Dans tous les cas AIDADOMI sait vous apporter des solutions sur mesure :

les travaux ménagers

- ménage soigné (derrière les meubles, sous les bibelots...)
- gros nettoyage (après réception invités, déménagement, emménagement, travaux...)
- lessivage (murs, plafonds, sols, cages d'escalier...)
- nettoyage des surfaces vitrées (des plus petites aux plus grandes)
- repassage à domicile
- couture...

la préparation de repas à domicile

- courses alimentaires
- préparation de repas chez vous (familiaux, réception)

les livraisons à domicile

(cette mission peut être effectuée uniquement en complément d'une autre prestation AIDADOMI)

- collecte et livraison de linge repassé
 - courses (sur liste, réception de commande...).
- Nous allons dans le magasin de votre choix.

le petit bricolage

- remplacement de joint, petits travaux d'étanchéité
- travaux nécessitant du matériel : perceuse, ponceuse...
- montage de mobilier en kit...





Depuis le temps que cette haie nous cache la lumière... depuis le temps qu'il faut acheter les outils pour pouvoir la tailler... Sans compter, qu'une fois les branches coupées et débitées, il nous faut aller à la déchetterie pour s'en débarrasser ...

Alors, qui s'y colle ? Pas tout le monde à la fois, merci... Bon, j'ai compris, je vais appeler AIDADOMI, et en deux temps trois mouvements, l'affaire va être réglée...

AIDADOMI, c'est la main verte et les outils qui vont avec.

les petits travaux de jardinage

- entretien régulier ou occasionnel (tonte de pelouse, ramassage de feuilles...)
- traitements phytosanitaires
- tailles diverses (haies, arbres...)
- coupe de bois de chauffage...

Ces services disposent de l'agrément fourni par la préfecture. Cela vous permet de bénéficier des avantages fiscaux suivants :

> **Réduction d'impôt sur le revenu de 50%** des sommes versées pour le paiement de services à la personne par foyer fiscal dans la limite de 12 000 € par an. Le plafond est majoré de 1 500 € par enfant ou ascendant de plus de 65 ans vivant sous le toit du contribuable, dans la limite de 15 000 €.

Dans le cadre des plafonds de réduction d'impôt décrits ci-dessus, certaines activités ouvrent droit à la réduction d'impôt sous condition de plafond de l'assiette des prestations :

- Les prestations de petit bricolage, montant plafonné à 500 € par an et par foyer fiscal.
- Les petits travaux de jardinage, montant des prestations plafonné à 1 500 € par an et par foyer fiscal.

> **TVA à taux réduit de 5,5%** pour les prestations de services à la personne.

**AIDADOMI accepte
le Chèque emploi service
universel (CESU)**

